



La Ville de Châteauguay souhaite pourvoir le poste temporaire d'un an de :

CONSEILLER(ÈRE) EN URBANISME

Le titulaire planifie, élabore et met en œuvre des orientations, des politiques, des programmes, des plans et des règlements en matière d'urbanisme, d'aménagements et de développements du territoire. Il réalise des représentations visuelles en matière de design urbain. Il étudie et analyse les dossiers d'urbanisme qui lui sont soumis et veille également à l'élaboration, à la modification et à la mise à jour de la réglementation d'urbanisme. Il s'occupe également des dossiers qui doivent être étudiés par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Principales tâches :

- Prépare et conseille des stratégies de développement;
- Élabore des concepts d'ensemble et particuliers concernant divers projets d'aménagement;
- Réalise des esquisses, des dessins, des plans et des perspectives en matière de design urbain;
- Conçoit et élabore des programmes, politiques, plans et diverses dispositions réglementaires reliées à l'urbanisme;
- Analyse et étudie divers dossiers d'urbanisme, formule des recommandations, rédige des rapports lorsque requis ; rédige des devis techniques à partir des orientations fournies par son supérieur immédiat;
- Effectue des recherches, analyses et synthèses nécessaires à l'élaboration des dossiers de planification urbaine;
- Participe à différentes rencontres, séances d'informations ou consultations publiques pour tout projet concernant la planification et l'aménagement du territoire;
- Maintient des contacts avec les organismes gouvernementaux impliqués dans le développement urbain de la Ville et peut fournir l'expertise et l'appui technique requis à la MRC de Roussillon et représente la Ville au Comité technique de l'aménagement du territoire, C.T.A.T;
- Informe, conseille et présente auprès de ministères, promoteurs, constructeurs, citoyens, mandataires du gouvernement et autres organismes des projets d'aménagement et de développement urbain afin de rencontrer les exigences et orientations prévus par la Ville;

- Représente la Ville sur différents comités techniques, comités ou organismes externes et assure le suivi auprès de la Division des décisions et recommandations prises;
- Assure la production et le suivi des dossiers reliés à la réglementation en matière d'urbanisme et effectue la rédaction des modifications à la réglementation d'urbanisme;
- Prépare et assiste aux réunions du CCU, dresse le procès-verbal, fait le suivi des dossiers soumis et peut agir à titre de secrétaire du CCU;
- Procure à la Division l'assistance nécessaire dans son domaine d'expertise;
- Représente le Chef de la Division dans différents Comités ou Commissions à sa demande;
- Participe à la préparation du budget annuel de la Division;
- Accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Exigences et qualifications :

- Détenir un baccalauréat en urbanisme jumelé à trois (3) années d'expérience pertinentes, dont une partie en design urbain;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- Habiletés à communiquer verbalement et par écrit en français et en anglais;
- Bon esprit d'analyse et de synthèse;
- Faire preuve d'autonomie;
- Bonne connaissance de la législation en urbanisme au Québec;
- Habiletés manuelles en dessin et bonne connaissance des logiciels reliés au design urbain;
- Expérience dans le milieu municipal un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée d'une photocopie des diplômes requis, au plus tard **le 16 octobre 2022** sur le site web de la Ville de Châteauguay :

<https://ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville/postuler/>

(Veuillez noter que seules les candidatures retenues pour une entrevue feront l'objet d'un suivi).

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.